

# Visages de Camargue

JANVIER-FÉVRIER 2011

Le Président Hervé Schiavetti,  
le Comité syndical, le Conseil de Parc,  
le Conseil scientifique et d'éthique, le Directeur Didier Olivry  
et toute l'équipe du Parc naturel régional de Camargue  
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2011.

LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL

## La Camargue : le plus grand espace protégé par les pouvoirs publics sur le littoral français<sup>1</sup>

Le moment peut être qualifié d'histoire pour la Camargue et les Camarguais qui s'étaient largement mobilisés autour du Président du Parc (Hervé Schiavetti) et des 4 vices-présidents (Roland Chassain, Jacky Gérard, David Grzyb et Mohamed Rafai) pour accueillir au domaine de la Bélugue le Préfet de Région (Hugues Parant), le Président de la Région et député des Bouches-du-Rhône (Michel Vauzelle), le représentant du Président du Conseil général (Jacky Gérard) et le Directeur général du Conservatoire du littoral (Yves Colcombet).

A la faveur de la signature d'une convention tri-partite Région-Département-Conservatoire du littoral, on célébrait en effet l'acquisition de plus de 6500 ha d'étang et de marais des Salins du midi par le Conservatoire du littoral (avec le soutien financier de la Région, du Département et de l'Agence de l'eau). Avec les domaines précédemment acquis, ainsi que le transfert de la réserve de Camargue, le Conservatoire du littoral devient le plus grand propriétaire en Camargue (plus de 25000 ha). C'est un enjeu majeur pour le Parc de Camargue qui avec ses partenaires techniques de la

Tour du Valat et de la Société nationale de protection de la nature et l'appui de son Conseil scientifique et d'éthique (présidé par François Letourneux) devrait mettre en place un plan de gestion dynamique et respectueux des usages locaux.

1 - Déclaration de Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre déléguée à l'environnement



## 28<sup>e</sup> édition des cours de tau "Marcel Mailhan"

L'élevage en Camargue, traditionnellement extensif, contribue largement à la conservation des écosystèmes. Il présente en outre, un intérêt économique et culturel majeur.

La conduite des troupeaux est basée sur une sélection permanente des bêtes, effectuée par l'éleveur dans le but de conserver le caractère sauvage et combatif des animaux. La « raço di biòu » étant classée au titre des races menacées et des races d'intérêt local, son potentiel génétique fragile mérite un soutien particulier, notamment dans des opérations d'aide à la sélection comme l'organisation par le Parc de courses test de sélection (les courses de tau) pour les taureaux

Camargue reproducteurs lors de courses camarguaises ouvertes gracieusement au public. Cette opération permet aussi aux jeunes raseteurs stagiaires, sous l'autorité de la Fédération française de la course camarguaise, d'exprimer leurs talents. Quant à l'équipe du Parc naturel régional de Camargue, elle met en œuvre techniquement ces sélections, en partenariat avec le comité des fêtes Saintoises, et les suit au fil des dates. Concernant l'édition 2010, cinquante-six manadiers ont présenté chacun un tau qui a pu être apprécié et jugé sur l'ensemble de six courses offertes au public.



© Lucette Marignane

## SOMMAIRE

- Une rétrospective de l'année 2010 au Musée de la Camargue ..... p. 2
- Journées mondiales des zones humides 2011 ..... p. 2
- Programme culturel du Musée de la Camargue ..... p. 3
- Les sorties-nature du Parc ..... p. 4

### Natura 2000 des projets à la mise en œuvre

- Une démarche en deux temps  
Le site « Camargue » ..... p. 5
- Le site des « Trois marais »  
Le site « Petit Rhône »  
Le site « Rhône aval » ..... p. 7
- Le site « Banes sableux de l'Espiguette »  
Vers une harmonisation ? ..... p. 8





Les temps forts de l'année culturelle 2010 :  
Conférence sur les bergers,



Nuit des Musées,



Jour de la Nuit,



Nuit des Musées,

## Une rétrospective de l'année 2010 au Musée de la Camargue

En attendant la parution du programme 2011 du musée de la Camargue dans le nouveau «Rendez-vous des Parcs Alpilles Camargue», nous vous proposons un petit retour sur les événements marquants de 2010.

Soirée Bistro des Ethnologues consacrée aux Gitans, colloque sur la musicalité du roseau, visites-découvertes au musée ou en Camargue, le musée a expérimenté avec succès de nouvelles formules pour partir à la rencontre de son territoire. Les projections des photos de Carle Naudot et Gaston Bouzanquet

aux Saintes-Maries-de-la-Mer, à Port-St-Louis, à Arles, à Vauvert et à Salin-de-Giraud, en 3D et sur grand écran, ont attiré un public nombreux et ému par ces témoignages du siècle dernier.

«Objectifs Camargue» a accueilli de nombreuses classes de collégiens et de lycéens à l'occasion de la «Rentrée en Images» organisée par les Rencontres de la Photographie à Arles. Cette exposition est prolongée en 2011 au Musée de la Camargue, où nous vous attendons nombreux dès le 2 février!

## Journées mondiales des zones humides 2011

Du 29 janvier au 8 février, en Camargue, dans les Alpilles et en Pays d'Arles

*« Les forêts : vitales pour l'eau  
et les zones humides »*

Entre terre et cours d'eau, les zones humides que sont les étangs, lagunes, marais, lacs ou bien tourbières, sont parmi les milieux naturels les plus riches et les plus productifs au monde. Pourtant ces milieux sont menacés... C'est pourquoi, le 2 février 1971 une convention internationale de protection des zones humides, dite «Convention de Ramsar» du nom de la ville d'Iran où elle a été signée, est née, notamment à l'initiative de Luc Hoffman.

2011 est donc une année spéciale pour Ramsar qui fête son 40ème anniversaire!

Afin de fêter comme il se doit cet anniversaire, de nombreux acteurs en Camargue, Pays d'Arles et Alpilles se mobilisent ensemble afin de proposer un programme riche en animations. C'est ainsi que le public pourra découvrir les zones humides au travers de sorties nature, conférences, visites guidées, ateliers récréatifs ou spectacle-débat.

**Portes ouvertes à la Tour du Valat :  
dimanche 6 février**

Tout le programme des animations sur [www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr) ou [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)



A cette occasion le Parc de Camargue vous propose :  
**Samedi 05 février :**

♦ **14h au Domaine de Beaujeu (Arles) :** Visite guidée d'une ripisylve de Camargue sur les rives du Rhône en compagnie de David Tresmontant (Office National des Forêts) et d'un agent du Parc.

♦ **17h au Mas du Pont de Rousty :** Conférence sur les forêts tropicales humides par Francis Hallé (botaniste initiateur du Radeau des Cimes et président de l'association «Forêts tropicales humides, Le Film»).

Gratuit - Sur réservation au 04 90 97 19 72

**Mardi 8 février :**

♦ **19h au musée de la Camargue :** Ethno Bistrot - La Bête du Vaccarès

Spectacle-débat «La Camargue, du mythe à la réalité» L'œuvre majeure de Joseph d'Arbaud, «La Bête du Vaccarès» a fait l'objet d'une interprétation et d'une mise en musique par l'association Ventadis. Cette rencontre sera ponctuée par la présentation du nouveau Courrier du Parc sur l'histoire de la viticulture en Camargue autour d'une dégustation de produits du terroir.

Gratuit - Tout public

Sur réservation au 04 90 97 10 82 ou [musee@parc-camargue.fr](mailto:musee@parc-camargue.fr)  
(60 personnes maximum)



Jour de la Nuit,

Projection à Port-Saint-Louis-du-Rhône,

Colloque sur le roseau.

## Programme culturel du Musée de la Camargue Février 2011

Après sa période de fermeture annuelle au public en janvier, le Musée de la Camargue rouvre ses portes le 2 février et vous propose de découvrir ou redécouvrir :

### Exposition « Objectifs Camargue »

Photographies de Carle Naudot (1880-1948)  
et Gaston Bouzanquet (1866-1937)  
*Exposition prolongée en 2011*

Gaston Bouzanquet et Carle Naudot, deux photographes contemporains acteurs et témoins d'une Camargue en mutation, entre la fin du 19e siècle et la deuxième guerre mondiale, nous ont légué leur vision de la vie de ce territoire à travers 7 000 phototypes sur plaques de verre. Pour la première fois, grâce à la numérisation, un grand nombre de ces images est présenté au public au Musée de la Camargue.

#### Autour de l'exposition « Objectifs Camargue » !

##### ■ Les vacances d'hiver au Musée : « Camargue attitude »



##### ⇒ Mercredi 23 février à 15h

Visite-atelier pour les enfants de 6 à 12 ans

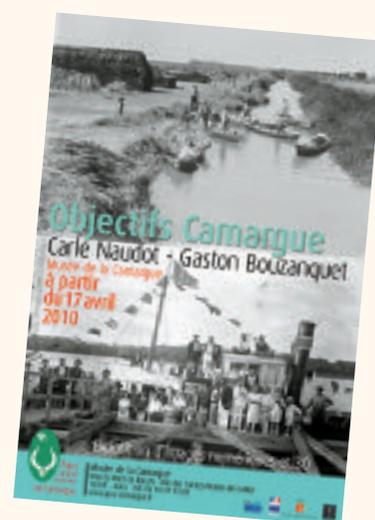
Fabrique ton set d'identité camarguaise

Durée : 1h30 - Effectif maximum : 12 enfants

A partir des photos de Carle Naudot et Gaston Bouzanquet, l'enfant réunit des marques identitaires camarguaises d'hier et ajoute celles qu'il côtoie aujourd'hui pour confectionner un support décoratif. L'atelier se clôture par un goûter.

3 € par enfant - Gratuit pour les habitants du Parc.

Réservation impérative.



### Exposition « Les pieds dans l'eau... la viticulture en Camargue »

Plus réputée pour sa production de sel et de riz, la Camargue possède un vignoble qui connut un essor exceptionnel, de 1870 à 1942. En 1870, lorsque l'épidémie du phylloxera touche toute l'Europe, la vigne trouve refuge dans le delta du Rhône, alors qu'elle disparaît dans les autres régions de France. De cet âge d'or de la viticulture en Camargue, il reste un patrimoine industriel extraordinaire et une histoire humaine.

A paraître en février un ouvrage d'une centaine de pages sur l'histoire de la viticulture en Camargue, (dans la collection Courier du Parc) pour prolonger et compléter l'exposition temporaire au musée de la Camargue.

Renseignements et réservation au 04 90 97 10 82 ou [musee@parc-camargue.fr](mailto:musee@parc-camargue.fr)





## Les sorties-nature du Parc

Le Parc vous propose chaque mois plusieurs sorties nature accompagnées, sur l'ensemble du territoire de la Réserve de biosphère de Camargue. Il s'agit de randonnées découvertes, thématiques qui permettent de découvrir des lieux parfois totalement inédits, sous la conduite d'un naturaliste.

Afin que ces sorties ne soient pas gênantes pour la faune et qu'elles soient le plus agréables possible, le nombre d'inscrits est limité à 25 personnes par sortie. Le Parc contribue pour une large part au financement de ces sorties afin que leurs tarifs permettent au plus grand nombre d'y participer.

*Tarifs : 4 euros par adulte et 2 euros par enfant de moins de 16 ans.*

### Dimanche 16 janvier de 11h à 16h

► *A la recherche des Macreuses et autres hivernants du golfe de Beaucaud*

Cette sortie emprunte le littoral à la recherche des oiseaux d'eau hivernants sur la côte maritime : Macreuses, Eiders, Grèbes Plongeurs.

Nous évoquerons aussi les cabanons et les activités humaines s'exerçant sur le secteur : la navigation et les phares, pêche, saliculture, chasse et protection de la nature.

*Longueur : 5 km environ (repas tiré du sac)*

### Samedi 29 janvier de 14h à 18h30

► *La faune et la flore du cordon littoral camarguais au grand Radeau*

Durant cette sortie le guide évoquera les différentes adaptations de la faune et de la flore vivant sur le littoral où le sel et le sable façonnent la vie. En se dirigeant vers l'embouchure du petit Rhône, cette après-midi sera également l'occasion de tenter de voir, jusqu'au crépuscule, les oiseaux présents en mer.

*Longueur : 5 km environ*

### Dimanche 13 février de 11h à 16h

► *Entre mer et industrie : la nature fragile du they de la Gracieuse*

Les contrastes sont saisissants : d'un côté l'immense zone industrielle de Fos et de l'autre ce mince cordon littoral qui paraît si fragile mais si sauvage. Pourtant, il protège le golfe, ses activités d'aquaculture et les darses du grand port de Marseille des assauts de la mer.

L'hiver est la saison de prédilection pour observer les oiseaux de mer présents en Méditerranée. Lors de cette sortie à la découverte du they de la Gracieuse, nous tenterons d'observer notamment les magnifiques Eider à duvet et les Fous de Bassan.

*Longueur : 7 km environ (repas tiré du sac)*

### Samedi 26 février de 14h à 18h

► *Entre terre et mer : l'histoire naturelle du they de Roustan*  
Édifié par le travail du fleuve et de la mer, le they est une sorte

de langue de sable où tout est en mouvement et où l'imperméabilité est une règle de vie. Bien sûr ici comme ailleurs dans le delta du Rhône les activités humaines marquent les paysages. Au cours d'un sentier d'environ 7 km, un guide naturaliste vous fera découvrir l'histoire des lieux, ainsi que les différentes espèces animales et végétales présentes en cette saison.

*Longueur : 7 km environ*

### Dimanche 13 mars de 11h à 16h

► *Les différents usages d'un marais en Camargue : chasse, promenades à cheval et balades natures au domaine du Daladel, un ancien bras du petit Rhône.*

Les marais de ce domaine dont la vocation principale est viticole, occupent la dépression laissée par un ancien lit du petit Rhône. Ils accueillent des activités différentes en fonction des saisons : chasse en automne et hiver, promenade à cheval en été. Nous profitons de l'entre deux pour faire une sortie découverte à l'époque de l'arrivée des tous premiers migrateurs.

Nous évoquerons la formation du delta du Rhône, histoire du domaine, les oiseaux, l'écologie et la gestion des marais qui sont ici recouverts par la Jussie, une plante exotique envahissante venue d'Amérique du Sud.

*Longueur du parcours : 5 km à pied (repas tiré du sac)*

### Samedi 26 mars de 16h à 19h

► *Un marais de la Camargue gardoise : Le Cougourlier.*

En ce début de printemps, cette sortie est l'occasion d'observer les premiers oiseaux migrateurs revenant d'Afrique (hirondelles, hérons ...). Le long d'un agréable sentier, entre les marais et les prairies pâturées par les taureaux de race Camargue, un guide naturaliste vous accompagne pour profiter du réveil de la nature.

*Longueur du parcours : 6 km à pied*

**Infos pratiques :** Sorties sur réservation au Parc auprès de Josy Portes au 04 90 97 19 72 (clôture des inscriptions 3 jours avant la date de la sortie). Pour une randonnée sécurisée et confortable vous munir de jumelles, chaussures de marche imperméables, vêtements adaptés à la météo.

*Pique-nique tiré du sac à prévoir pour les sorties à la journée.*



# Natura 2000

## des projets à la mise en œuvre

Le delta du Rhône est presque dans sa totalité (Petite Camargue, Grande Camargue et Plan du Bourg) concerné par Natura 2000 au titre des directives européennes «Oiseaux» et «Habitats». Sur 6 des 7 sites répertoriés (voir carte), le Parc naturel régional de Camargue a été désigné comme «opérateur» par un comité de pilotage (réunissant collectivités, associations, administrations...), et ce pour des raisons de compétence ou de continuité territoriale mais aussi d'expérience de la concertation et du développement de mesures contractuelles. Il a donc la charge d'y faire rédiger les documents d'objectifs (DOCOB) et d'assurer leur mise en œuvre en tant que «structure animatrice». Ce dossier dresse l'état d'avancement des projets dans les 6 sites Natura 2000 pilotés par le Parc et financés par l'Europe, le ministère de l'Écologie et l'Agence de l'Eau (pour le Rhône aval).

## Une démarche en deux temps

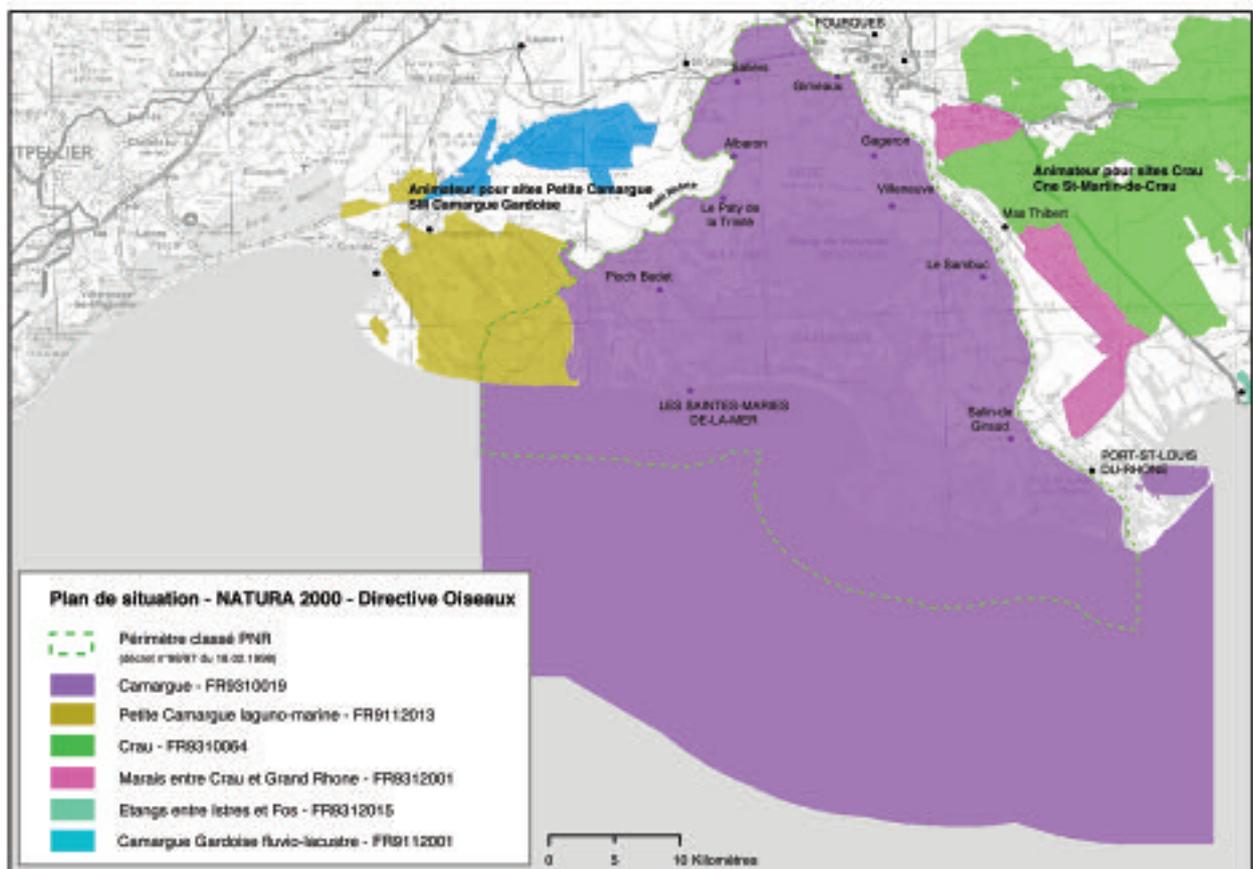
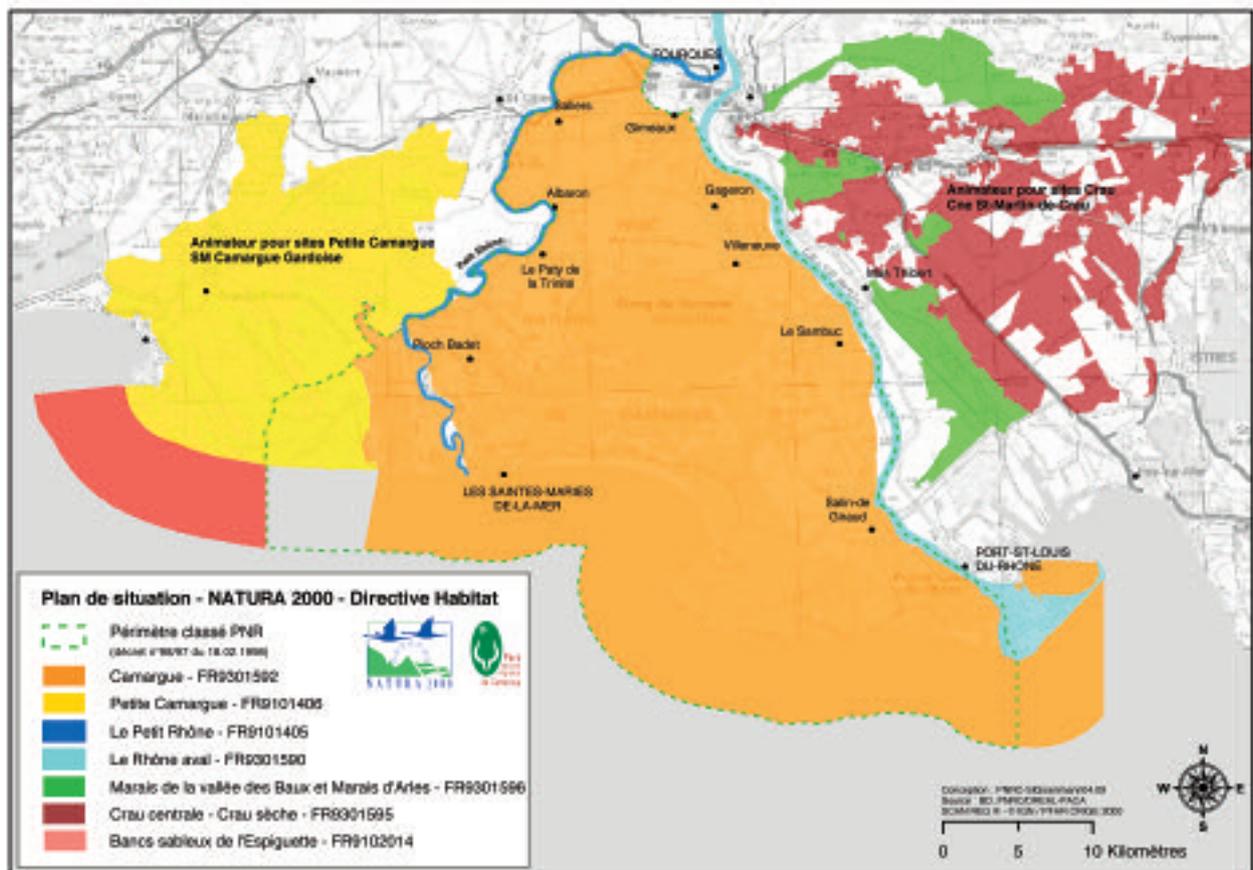
Dans chaque site concerné, Natura 2000 débute par une phase de rédaction dont l'objet est d'établir un diagnostic écologique et socio-économique. C'est dans ce cadre qu'ont été faits de nombreux inventaires et définis les principaux enjeux de conservation de la nature en Camargue (voir *Visage de Camargue*, juillet-août 2008). Les organismes scientifiques ou gestionnaires concernés (Tour du Valat, Réserve nationale de Camargue, Marais du Viguié) ont été associés ou consultés à cet effet. Cet état des lieux, présenté dans un document d'objectifs (le «DOCOB», tome 1), est ensuite transcrit en termes d'actions (tome 2) à la suite de nombreuses concertations. Un cahier des charges définit les règles de mise en œuvre de chacune de ces actions et la concertation avec les élus et les acteurs locaux est permanente lors de la démarche Natura 2000. Vient alors la seconde phase de la démarche Natura 2000 qui consiste à développer sur le terrain le programme d'intervention sur la base d'un appel au volontariat. C'est la phase d'animation. Chacun est libre de souscrire, ou non, à une mesure contractuelle apportant un soutien financier en échange d'une pratique jugée favorable à la préservation de l'environnement. Les agriculteurs bénéficient, au titre des mesures agri-environnementales territorialisées (MAET), d'un outil spécifique Natura 2000 en conformité avec le DOCOB. Pour les non agriculteurs, il est aussi possible de recourir aux «contrats Natura 2000».

## Le site «Camargue»

Sur ce site qui couvre l'île de Camargue et le littoral marin (3 milles pour la directive «Habitats» et 12 milles pour la directive «Oiseaux»), les enjeux de conservation sont déjà validés (*Visages de Camargue*, juillet-août 2008) et le cahier des charges des futurs contrats en cours de validation. Vingt mesures sont proposées. Elles visent à l'amélioration de l'état de conservation de milieux exploités par des espèces remarquables (chauve-souris, glaréole, sternes, mouettes et petits échassiers, tortue cistude...) ou à la conservation d'habitats remarquables en eux-mêmes (sansouires, lagunes, mares temporaires, pelouses, ...). Au Parc ornithologique de Pont de Gau, Benjamin Vollot voit dans ce panel de nombreux outils intéressants : «*Jusqu'ici, nous avons beaucoup investi sur nos fonds propres notamment pour la création d'îlots de reproduction de mouettes, sternes et petits échassiers. Les contrats Natura*



Herbier à zostère.



2000 devraient nous permettre de financer le curage d'une roubine et l'installation d'un petit ouvrage hydraulique indispensables au maintien d'un niveau d'eau suffisant pour que nos îlots soient moins exposés aux assècs printaniers et ainsi plus attractifs. Nous envisageons plus tard de recourir aussi à ces contrats pour poursuivre notre politique de protection dans divers domaines : conservation de la flore remarquable des pelouses, maintien de la population de tortue Cistude, lutte contre les espèces invasives comme le Baccharis». En bordure du grand Rhône, Jean-Pierre Flochel, propriétaire de la ripisylve de Beaujeu, voit dans Natura 2000 la possibilité de conserver intact un espace boisé remarquable en compensant le manque à gagner lié au maintien d'une forêt sans valeur économique. «Les aides apportées doivent contribuer à mettre en œuvre un plan simple de gestion forestière. Ce plan rédigé par l'ONF, et qui vient d'être approuvé, vise à sécuriser la promenade et à favoriser l'activité de recherche que mérite cette ripisylve, l'une des deux plus belles de Camargue. Il s'agit essentiellement de rouvrir et d'entretenir un chemin en périphérie et quatre chemins de traverse. Il y a aussi le projet de développer une continuité forestière, intéressante pour la faune avec une autre belle ripisylve toute proche, celle de Tourtoulon. La situation foncière s'y prête».

## Le site des «Trois marais»

Ce site (en fait deux sites puisqu'il y a un double périmètre au titre des deux directives «Oiseaux» et «Habitats») englobant le Plan du Bourg\*, divers marais de la plaine de Meyranne mais aussi les marais des Baux, le pilotage s'y effectue en association étroite avec le Parc naturel régional des Alpilles (carte). Les enjeux de conservation y sont définis de même que le programme des actions à mettre en œuvre. L'objectif, dans ce secteur oriental du delta, est de préserver un patrimoine naturel semblable à celui de l'île de Camargue et en même temps riche de nombreuses originalités liées à la proximité des Alpilles et de la Crau : présence de steppes, de forêts de chêne vert, de marais tourbeux abritant diverses espèces exceptionnelles, de plantes et d'insectes en particulier. L'essentiel du travail consiste maintenant à promouvoir la contractualisation des 21 mesures envisagées en vue de la conservation de ce patrimoine. Beaucoup sont analogues à celles proposées dans le site Camargue. Certaines touchent à l'hydraulique comme la restauration et la mise en place de petits ouvrages ou l'entretien et le curage de canaux, d'autres à la gestion de milieux ouverts (pelouses, steppes, prairies humides), d'autres concernent la lutte contre des espèces exotiques envahissantes (jussies, séneçon en arbres, ragondins) ou encore la préservation de continuités écologiques comme le préconise la politique de Trame verte et bleue (restauration de forêts riveraines par exemple).

\* Intégré en partie en 2011 au nouveau périmètre du Parc naturel régional de Camargue.

## Le site «Petit Rhône»

Délimité pour l'essentiel par les rives du fleuve, ce site est en phase de diagnostic en étroite collaboration avec les services limitrophes du Gard. Ce travail devrait s'achever en 2011. Pour Thibaut Mallet, directeur adjoint du SYMADREM (syndicat en charge des digues du Rhône dans le delta et de la digue à la mer), la politique Natura 2000 est une contrainte mais qui a été intégrée dans le programme de restauration des digues de manière à limiter l'impact environnemental. «Nous reculons les digues de 30 à 100 m ce qui présente plusieurs avantages. Cela épargne en grande partie les ripisylves, recrée un espace entre la berge et le fleuve, le «ségonnal» et réduit l'impact des travaux sur les milieux riverains, toutes choses qui vont dans le sens de la politique de restauration de la «Trame verte et bleue» en PACA. De plus, cette stratégie est moins coûteuse et offre l'opportunité de déconnecter la gestion des digues (confiée au SYMADREM) de celle des berges».

## Le site «Rhône aval»

Ce site qui épouse le lit du fleuve s'étend de Donzère à l'embouchure du grand Rhône (150 km). Les diagnostics écologique et socio-économique vont y être lancés en 2011. Le périmètre est en lui-même le témoin d'un des forts enjeux : la continuité longitudinale le long du Rhône (effet «corridor») au profit de nombreuses espèces en particulier des poissons migrateurs (alose feinte, anguille, lamproie marine...). Mais d'autres enjeux à préciser y sont liés à l'existence d'espèces et de milieux contrastés (montagnards et méditerranéens), de bras morts, berges marécageuses et forêts riveraines (qualité de la flore aquatique, présence du castor, population de chauve-souris, tortue Cistude...).



Glaréole à collier. © M. Thibault (Tour du Valat)



Quelques habitats Natura 2000 : lagunes, sansouïres, roselières, plages et dunes, boisements de tamaris... © Alain Lagrave

## Le site « Bancs sableux de l'Espiguette »

Il s'agit ici d'un site côtier entièrement maritime limité aux trois premiers milles marins, la plage et les terres intérieures étant rattachées au site Natura 2000 « Petite Camargue ». Sa limite orientale vient au contact du territoire du Parc naturel régional de Camargue et en prolonge la frange maritime vers l'Ouest. La pertinence de ce site et de son pilotage par le Parc de Camargue est essentiellement écologique et fonctionnelle. Elle tient à l'érosion littorale, problématique qui s'aborde par les transferts de sédiments le long du trait de côte et notamment ceux de l'embouchure du petit Rhône (dans le Parc) au profit de la pointe de l'Espiguette (hors Parc).

Le lancement du site Natura 2000, dans sa phase de diagnostic écologique, devrait débuter en 2011, pilotée par l'Agence des Aires marines protégées tandis que le Parc naturel régional de Camargue en

partenariat avec le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins du Languedoc-Roussillon (CRPMEM LR), animera le travail du Comité de pilotage. Pour Thibaut Rodriguez, chargé de mission au CRPMEM LR, l'implication du Comité des Pêches dans Natura 2000 est l'occasion



Thibault Rodriguez.

d'améliorer l'information et l'implication des pêcheurs au sein de ce type d'aire marine protégée, tout en élargissant le champ des compétences du Comité aux démarches environnementales et en réaffirmant le rôle de gestionnaire des espaces maritimes joué par la profession. « *Nous sommes représentants des professionnels et devons lever des craintes ou des réticences et éviter que s'installe un décalage entre les acteurs de terrain et les politiques de conservation de la nature* ». Le Parc de Camargue et les organisations professionnelles de la pêche ont déjà mené des travaux en partenariat, notamment sur le suivi de la telline dont les stocks se trouvent sur l'ensemble du littoral de la Camargue.

## Vers une harmonisation ?

Au total, le territoire où se développe la politique Natura 2000 dans le delta recouvre à peu près celui de la Réserve de biosphère de Camargue dans ses nouvelles limites validées en 2006 par l'UNESCO. Cette convergence territoriale est favorable à une convergence d'actions d'autant plus que deux structures seulement interviennent dans la gestion de ces espaces. Le Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat mixte de gestion de la Camargue gardoise se partagent en effet le pilotage des sites Natura 2000 du delta et gèrent en collaboration la Réserve de biosphère. On peut en espérer une harmonisation des politiques de conservation de la nature à l'échelle du delta du Rhône.